

LE **FIJ** **Journaliste** **Solidaires**

ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES - N° 324 - 1^{ER} TRIMESTRE 2017 **SNJ**

Haro sur les journalistes !

Il souffle un vent mauvais sur les journalistes. Il souffle un vent mauvais sur les démocraties. Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan ont mis en œuvre des moyens radicaux pour supprimer la liberté d'expression et d'information dans leurs pays respectifs. Les citoyens hongrois et polonais risquent très bientôt d'être confrontés aux mêmes régressions, interdits et censures.

L'élection de Donald Trump a rappelé que la force peut toujours primer sur le droit et que la fausse information, non seulement trompe les publics auxquels elle s'adresse, mais qu'elle démonte la vraie. Auparavant, dans tous les pays démocratiques, les candidats aux élections se faisaient une gloire de promettre toujours plus de libertés et de lister dans leurs programmes les voies et moyens de les mettre en œuvre. Le contexte ultra-sécuritaire, censé répondre aux menaces terroristes, a balayé ces principes de base du bien vivre ensemble, et sert d'alibi permanent à tous les mauvais coups contre les libertés.

« Fake News »

Chantre de la guerre contre les médias, le candidat Trump s'est fait élire en ne cessant de proférer insultes et injures contre les journalistes. La campagne électorale française n'a pas échappé à ces tentations malsaines. Certains politiques de droite et d'extrême droite ont ameuté leurs partisans contre les journalistes. Quelques-uns ont reçu des menaces de mort, d'autres ont été interdits de meetings, voire sortis manu militari pour empêcher que



des questions gênantes soient posées aux candidats.

Les médias ne sont pas exempts de toutes critiques, loin de là, mais, force est de constater que c'est quand les journalistes font bien leur travail en présentant aux Français les candidats avec toutes leurs facettes, affaires douteuses et casseroles comprises, que les cris d'orfraies se déchainent et les menaces deviennent plus réelles et plus ciblées.

C'est inquiétant pour le droit du public à savoir. Comme est très inquiétante la baisse de confiance des citoyens de notre pays dans leurs médias. La qualité d'une démocratie se mesure à la qualité et à l'indépendance de sa presse. La

profession ne peut échapper à une sérieuse réflexion sur ses missions et ses pratiques. Pour ne pas laisser le champ libre aux « Fake News » et à la « post-vérité » qui sont le nouvel habillement des mensonges et de la propagande. ■

Dominique PRADALIÉ
Secrétaire générale

À LIRE ...

p 3 : **FTV s'attaque au statut**

p 5 : **La Marseillaise en danger**

p 8-9 : **Mauduit dissèque nos maux**

p 10-11 : **Justice pour les pigistes**

EDITO

Revendications

Parce que tout citoyen a le droit de bénéficier d'une information juste, complète, indépendante et pluraliste. Parce que la démocratie a besoin de médias crédibles. Parce que la presse, les médias, les journalistes, doivent se remobiliser autour d'une éthique commune, pour restaurer la confiance. Parce que le débat électoraliste, qui nourrit et se nourrit d'un système médiatique qui dysfonctionne, ne fait qu'effleurer la question. Parce que l'information est un bien public. Fidèle à ses engagements, le SNJ met à la disposition de la profession, des citoyens et du débat public, son programme pour l'information et le journalisme, développé dans ce numéro du *Journaliste*, et décliné ci-dessous en dix revendications.

Vincent LANIER
Premier secrétaire général

- 1) Création d'une instance nationale de déontologie, paritaire, associant des représentants du public, s'appuyant sur une Charte d'éthique commune à toute la profession.
- 2) Création d'un statut juridique de l'équipe rédactionnelle, permettant d'instaurer dans chaque entreprise de médias un droit d'opposition collectif pour défendre son indépendance.
- 3) Promulgation d'une loi anti-concentrations des médias, pour mettre fin à la main-mise des industriels milliardaires et des multinationales sur l'information.
- 4) Création d'une « taxe Google », s'imposant à tous les agrégateurs de contenus.
- 5) Recentrage des aides publiques vers la création d'entreprises de presse à but non lucratif, et conditionnement de ces financements au respect des règles d'éthique, d'indépendance, et lois sociales communes à la profession, notamment des barèmes de piges dans toutes les formes de presse.
- 6) Renforcement de la protection des sources des journalistes et création d'un statut protecteur du lanceur d'alerte.
- 7) Libre accès des journalistes aux informations publiques et documents administratifs, aux lieux publics, et aux lieux de privation des libertés.
- 8) Lutte contre les commentaires de haine, sexistes, racistes, homophobes, relayés sur les sites d'infos et les réseaux sociaux des médias.
- 9) Refonte complète du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), réforme du mode de désignation de ses membres et recadrage de ses missions.
- 10) Réforme de l'audiovisuel, pour un service public de l'information.